

### COMMUNE DE PRESERVILLE PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 MARS 2022 à 20 H 30

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 14 Présents: 13 Votants: 14

Absents: 1 (représenté)

Date de la convocation: 17 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 22 Mars à 20 H 30, le Conseil Municipal de la commune de PRESERVILLE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Mireille BENETTI, Maire, selon l'ordre du jour suivant :

- 1°) Approbation du P.V de la réunion du conseil municipal en date du 24 Février 2022,
- 2°)- Approbation des comptes de gestion 2021 du Trésor Public : Commune, Assainissement, Photovoltaïque, lotissement communal « Le Michard »,
- 3°) Présentation et vote des comptes administratifs 2021 affectation du résultat : Commune, Assainissement, Photovoltaïque, lotissement communal « Le Michard »,
- 4°) Etat présentant l'ensemble des indemnités des élus pour l'année 2021,
- 5°) Eclairage public : changement des ampoules à mercure et remplacement d'une cellule photopile,
- 6°) Subvention exceptionnelle versée au « Lauragais Football Club » pour l'année 2022,
- 7°) Questions diverses.

#### Etaient présents :

M.M PETIT, PELISSE, BARTHERE, BACOU, BOYER, CALAMOTE, LABAUME, LAYNET, LUCCHETTI, LUX, SEBASTIAN-RAMOS, SPIELMANN.

Absents: Mme PERRY-PELISSIER qui a donné pouvoir à Mr LUX

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BACOU.

La séance est ouverte à 20 H 32.

\* \* \*

### <u>DOSSIER Nº 1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24</u> FEVRIER 2022

Sans aucune remarque des élus, ce procès-verbal est validé à l'unanimité.

# DOSSIER N° 2: APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021 DU TRESOR PUBLIC: COMMUNE, ASSAINISSEMENT, PHOTOVOLTAIQUE ET LOTISSEMENT COMMUNAL « LE MICHARD »

Délibérations Nº 8 - 9 - 10 -11

Madame la Maire rappelle que le comptable public retrace sur le compte de gestion toutes les opérations budgétaires en dépenses et recettes pour l'année N-1.

Après examen des mandats et titres émis, les résultats de ce compte de gestion sont parfaitement concordants avec la comptabilité des budgets commune, assainissement, photovoltaïque et lotissement communal « Le Michard » pour l'exercice budgétaire 2021 et font apparaître les résultats suivants :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	+ 96.873,52 €	-146.604,09 €
ASSAINISSEMENT	+ 108.943,46 €	+ 142.252,18 €
PHOTOVOLTAIQUE	+ 15.393,08 €	+ 6.606,66 €
LOTISSEMENT COMMUNAL « LE MICHARD »	+236.946,14 €	

Madame la Maire propose au conseil municipal d'approuver les comptes de gestion commune, assainissement, photovoltaïque et lotissement communal « Le Michard » 2021.

Après avoir procédé au vote, les élus donnent leur accord à l'unanimité.

# DOSSIER N° 3 – PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – AFFECTATION DU RESULTAT : COMMUNE, ASSAINISSEMENT, PHOTOVOLTAIQUE et LOTISSEMENT COMMUNAL LE MICHARD

Délibérations N° 2022-12 -13 - 14 - 15- 16- 17 - 18 - 19

Madame la Maire propose aux élus de présenter les quatre comptes administratifs avant de proposer leur vote. Les élus donnent leur accord à l'unanimité.

Pour la présentation du compte administratif 2021 de la commune, de l'assainissement du photovoltaïque et du lotissement communal Le Michard, Madame la Maire distribue un dossier à chaque élu comprenant les documents suivants :

- vue d'ensemble du compte administratif,
- présentation générale des dépenses et recettes en fonctionnement et investissement,
- détail des comptes.

Madame la Maire indique que les résultats 2021 à affecter en 2022 sont :

COMMUNE FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2021	+ 39.211,43 €	
Résultat antérieur reporté	+57.662,09 €	
RESULTAT	+ 96.873,52 €	
COMMUNE INVESTISSE	MENT	
Solde d'exécution d'investissement	-146.604,09 €	
Solde des restes à réaliser	+274.433,00 €	
RESULTAT	+127.828,91 €	

\* \* \*

ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT			
Résultat de l'exercice 2021	+ 28.277,87 €		
Résultat antérieur reporté	+ 80.665,59 €		
RESULTAT	+ 108.943,46 €		
ASSAINISSEMENT INVEST	TISSEMENT		
Solde d'exécution d'investissement	+142.252,18 €		
Solde restes à réaliser	- 10.485,00 €		
RESULTAT	+131.767,18 €		

\* \* \*

PHOTOVOLTAÏQUE FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2021	+ 1.889,48 €	
Résultat antérieur reporté	+ 13.503,60 €	
RESULTAT	+ 15.393,08 €	
PHOTOVOLTAÏQUE IN	IVESTISSEMENT	
Solde d'exécution d'investissement	+6.606,66 €	
RESULTAT	+6.606,66 €	

\* \* \*

LOTISSEMENT COMMUNAL LE MICHARD FONCTION	NNEMENT
Résultat de l'exercice 2021	+ 236.946,14 €
Résultat antérieur reporté	
RESULTAT	+ 239.946,14 €
LOTISSEMENT COMMUNAL LE MICH	ARD INVESTISSEMENT
Solde d'exécution d'investissement	
RESULTAT	

Après avoir détaillé les résultats et répondu aux interrogations des élus en donnant toutes les explications utiles, Madame la Maire quitte la séance avant le vote des comptes administratifs afin que l'affaire soit délibérée et votée hors de sa présence.

Monsieur Gérard BOYER, désigné comme Président de séance, propose au conseil municipal d'approuver les comptes administratifs 2021 de la commune, de l'assainissement, du photovoltaïque et du lotissement communal « Le Michard ».

Après avoir procédé au vote, les élus donnent leur accord à l'unanimité.

Madame la Maire rejoint la séance pour continuer l'ordre du jour.

## DOSSIER N° 4 - : ETAT PRESENTANT L'ENSEMBLE DES INDEMNITES DES ELUS POUR L'ANNEE 2021

La loi engagement et proximité prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal au titre de tout mandat et de toutes les fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat.

Cet état récapitulatif a une valeur informative.

Madame la Maire présente donc l'état de l'ensemble des indemnités perçues par la maire et les adjoints de la commune de Préserville pour l'année 2021 :

INDEMNITES ELUS 2021		
NOM - MANDAT	MONTANT BRUT ANNUEL	
Mireille BENETTI, Maire	18809.04 €	
Evelyne PETIT, Premier adjoint	4993.92 €	
Daniel PELISSE, Deuxième adjoint	4993.92 €	
Guy BARTHERE, Troisième adjoint	4993.92 €	

### 

Délibération N° 2022-20

Madame la Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune en date du 6 Novembre 2020 concernant la rénovation des appareils à lampe à mercure, le S.D.E.H.G a réalisé l'étude de l'opération suivante :

→ Dépose des appareils PL 53-54-55-57-58-59-60-61, situés route d'Odars et Chemin d'En Muquet,

- → Fourniture et pose de 8 appareils LED 40 W en remplacement en conservant les mâts sauf si mauvais état,
- → Remplacement de la cellule photopile et la commande église 4 (éclairage public Route de Fourquevaux).

Compte tenu des règlements applicables au S.D.E.H.G, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

 - TVA (récupérée par le S.D.E.H.G)
 1 113,00 €

 - Part S.D.E.H.G
 2 827,00 €

 - Part restant à la charge de la commune (Estimation)
 3 142,00 €

 TOTAL
 7 082,00 €

Avant de planifier les travaux correspondants, le S.D.E.H.G demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Après avoir procédé au vote, les élus donnent leur accord à l'unanimité.

## <u>DOSSIER Nº 6 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ALLOUEE AU « LAURAGAIS FOOTBALL</u> CLUB » POUR L'ANNEE 2022

Délibération Nº 2022-21

Madame la Maire indique que le « Lauragais Football Club » a proposé à la mairie de participer à l'achat de récompenses pour son tournoi des 30 Avril et 1<sup>er</sup> Mai 2022.

Plusieurs préservillois étant licenciés à ce club, elle propose de verser une participation exceptionnelle d'un montant de 200,00 € pour l'année 2022. Elle rappelle que du fait de la situation sanitaire, le « Lauragais Football Club » n'a pas utilisé la salle La Fontaine l'année dernière.

Après en avoir délibéré, les élus donnent leur accord.

POUR: 10

**ABSTENTIONS: 4** 

#### **QUESTIONS DIVERSES:**

Monsieur Gérard BOYER:

- Indique la présence de « nids de poule » sur le chemin de la Rivière à Préserville. Les élus s'occupent de ce dossier,

Madame Evelyne PETIT:

- Animations salle la Fontaine :
  - → Cinéma : Jeudi 7 Avril 2022 → SPIDER-MAN
  - → Théâtre : Samedi 9 Avril 2022 : Mon père est une mère juive.
- La collecte de dons pour l'Ukraine les samedis 12 et 19 Mars 2022 a permis de collecter de nombreux produits de première nécessité qui seront acheminés en Ukraine dans les meilleurs délais. Merci pour la générosité des donateurs.

Monsieur Martial CALAMOTE:

- Présente le compte rendu de la dernière réunion du conseil d'école qui s'est tenue le 21 Mars 2022. Madame Mireille BENETTI:
- Signale une panne de la climatisation réversible de l'école suite à la défaillance d'un ventilateur. La réparation se fera dans les meilleurs délais. L'ancien chauffage prend provisoirement le relais.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22 H 08.